

Réponse de l'administration et Guide de suivi

Titre de l'évaluation : Rapport d'évaluation finale du projet PANA/PNUD/FEM
«Renforcement des capacités pour l'adaptation et pour la réduction de la vulnérabilité aux changements climatiques »

Date d'accomplissement d'évaluation : 03 novembre 2014

Questions principales et recommandations	*Réponse de l'administration				** Suivi	
	Réponse	Actions principales	Calendrier	Unités Responsables	Statut	Commentaires
1. Centraliser et diffuser les meilleurs résultats et pratiques dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques à tous les partenaires au développement qui interviennent au Burkina Faso	Cette recommandation est bien pertinente. Etant l'un des premiers projets d'adaptation financé dans le cadre du Fonds pour les Pays Moins Avancés du FEM, il est donc attendu dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National d'Adaptation (PNA) de diffuser les meilleurs pratiques d'adaptation aux changements climatiques.	1.1. Le PNA a intégré dans son processus de formulation les expériences du PANA en particulier les leçons apprises d'actions communautaires d'adaptation agro-sylvo-pastorale 1.2. - Organisation d'un atelier de la journée de dissémination des résultats du PANA	2013-2014 En Novembre 2013	Coordination des projets du PANA en collaboration avec le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	Fait	Mobilisation large (plus de 300 participants) représentant différentes structures nationales et internationales sont informés sur les résultats du PANA

<p>2. Aller à l'échelle : élargir la zone d'intervention du projet, en couvrant toutes les régions du Burkina Faso. Cela nécessite non seulement la mobilisation de ressources extérieures, mais également une contribution de la partie nationale.</p>	<p>Cette recommandation est bien pertinente et les actions seront prises dans le cadre de la mise en œuvre du PNA Burkina Faso.</p>	<p>2.1. Poursuivre le processus de finalisation du PNA 2.2. Formuler les projets de la mise en œuvre du PNA</p>	<p>Avril-Décembre 2014 Octobre 2014-Mars 2015</p>	<p>Ministère de l'environnement et du développement et le SP/CONEDD PNUD</p>	<p>En cours</p>	<p>Le PNA rapport technique a été validé en avril 2014. Il reste un atelier national+ adoption du PNA par le gouvernement</p>
<p>3. Accélérer l'Adoption du PNA et renforcer son positionnement institutionnel afin de permettre une prise en compte plus importante des questions de l'adaptation aux changements climatiques dans les stratégies, projets et programmes de développement du pays.</p>	<p>Le PNA a besoin d'une gouvernance efficace pour produire ses effets. L'organe de gouvernance proposée est le SP/CONEDD</p>	<p>2.3. Former/sensibiliser les cadres du SP/CONEDD sur le PNA 2.4. Appuyer les activités de renforcement des capacités du SP/CONEDD dans le cadre de la création de l'Entité Nationale pour la Mise en œuvre du projet d'Adaptation</p>	<p>La version simplifiée du PNA a été élaborée et rendue disponible au SP/CONEDD La formation sur le PNA pour les cadres du SP/CONEDD est prévue en Novembre 2014 Les activités de renforcement des capacités de CONEDD pour la conduite de processus d'accréditation sont en cours</p>	<p>SP/CONEDD</p>	<p>En cours</p>	<p>La version simplifiée du PNA est disponible au niveau du SP/CONEDD Plus de 20 cadres du SP/CONEDD sont formés sur la gestion de risque + la gestion de cartographie de risque institutionnel</p>

<p>4. Certes, il est plus approprié, dans un contexte d'extrême pauvreté, d'appuyer les personnes vulnérables sans contrepartie, toutefois, pour augmenter le nombre de bénéficiaires, l'équipe d'évaluation recommande la mise en place d'une stratégie où chaque bénéficiaire de noyaux d'animaux cède une partie de ces bénéfices à une autre personne vulnérable (rétrocession), une telle stratégie permet d'augmenter le nombre de bénéficiaires et de pérenniser l'appui aux personnes vulnérables.</p>	<p>Echanges avec une structure qui soutient des groupements de femmes qui pratiquent l'élevage de noyau: la structure octroie 2 mâles et 8 femelles à un groupement « A ». Elle fait de même pour un groupement « B ». A la première mise bas, les groupements « A » et « B » donnent chacun 5 moutons dont 1 mâle et 4 femelles à un groupement « C » et ainsi de suite.</p>	<p>Organisation d'un voyage d'échange dans un des sites de la structure promotrice</p>	<p>Décembre 2014</p>	<p>Représentant du projet TICAD V au Sahel, Expert en élevage</p>	<p>Préparation en cours</p>	<p>Les bénéficiaires actuels par groupe de 10, en vendant leurs animaux, devraient doter 7 personnes d'au moins 3 moutons avec une contribution de 5000 francs dès le 1er cycle de production. Expérience non encore bouclée car les animaux n'ont pas encore été vendus.</p>
--	---	--	----------------------	---	-----------------------------	---

13/11/2014

Maleye Diop
 Directeur Pays a.i.
 PNUD-Ouagadougou/Burkina Faso

